

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/03/2025 - 2358 - 1997 B 00479 - 414 986 349 - 2M



SAS 2M

Holding

La Gaudinière
72300 AUVERS LE HAMON

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

fiteco.com



29 rue de la martinière

72300 SABLE SUR SARTHE

Tél : 0243621660

E.mail : sablesursarthe@fiteco.com

ÉTATS FINANCIERS



Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	4 291 420		4 291 420	4 291 420
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 291 420		4 291 420	4 291 420
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	100 562		100 562	44 441
Autres créances	300 734		300 734	1 927 336
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 945 985	35 493	1 910 492	1 034 848
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 980 097		3 980 097	2 296 404
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT (II)	6 327 378	35 493	6 291 885	5 303 030
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	10 618 798	35 493	10 583 304	9 594 450
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 506 127)	2 506 127	2 506 127
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	250 612	250 612
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 949 559	3 986 279
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 178 844	763 279
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	7 885 141	7 506 297
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	2 561 123	1 982 469
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 908	8 772
Dettes fiscales et sociales	128 132	86 090
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		10 822
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	2 698 163	2 088 152
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	10 583 304	9 594 450
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont à moins d'un an	2 698 163	2 088 152
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	502 202		502 202	403 206
Chiffres d'affaires nets	502 202		502 202	403 206
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				6 373
Autres produits			72	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			502 274	409 583
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			42 140	16 977
Impôts, taxes et versements assimilés			4 958	4 894
Salaires et traitements			266 277	246 881
Charges sociales			133 600	113 126
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2	20
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			446 977	381 898
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			55 297	27 685
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			1 202 430	802 882
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			85 175	17 872
Reprises sur provisions et transferts de charges			29 844	1 451
Différences positives de change			10 642	47 453
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			1 328 091	869 658
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			5 959	41 105
Intérêts et charges assimilées (4)			123 795	39 445
Différences négatives de change			7 913	19 478
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			137 667	100 028
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			1 190 424	769 630
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			1 245 720	797 315

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 970	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	9 970	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-9 970	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	20 627	15 631
Impôts sur les bénéfices (X)	36 280	18 404
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 830 365	1 279 241
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	651 521	515 962
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	1 178 844	763 279
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 10 583 304,38 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 178 843,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/04/2024 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Principes généraux :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2014-03 adopté par l'ANC le 5 juin 2014.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

La société a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME en ce qui concerne les immobilisations non décomposables.

En outre, la décomposition des immobilisations ainsi que la détermination de valeur résiduelle dans l'établissement des amortissements ne trouvent pas à s'appliquer compte tenu de la politique d'investissement de la société et de leur caractère non significatif.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	4 291 420			4 291 420
TOTAL	4 291 420			4 291 420

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	59 378	5 959		29 844	35 493
TOTAL	59 378	5 959		29 844	35 493

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	401 296	401 296	
TOTAL	401 296	401 296	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	100 562
TOTAL	168 264

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	164444	15,24	2 506 127
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	164444	15,24	2 506 127

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 561 123	2 561 123		
Fournisseurs	8 908	8 908		
Dettes fiscales et sociales	128 132	128 132		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 698 163	2 698 163		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	123 795
Fournisseurs	7 740
Dettes fiscales et sociales	61 395
Autres dettes	
TOTAL	192 930

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	502 202	100,00 %
TOTAL	502 202	100.00 %

Engagements en matière de retraite

En vertu de l'article L. 123-13 du Code de Commerce et de l'article 531-2/9 du Plan Comptable Général, il a été procédé à l'évaluation des engagements en matière de retraite.

Dans ce cadre, la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective avec les données suivantes :

Table de mortalité INSEE – H – 2019-2021

Taux d'actualisation 2 %

Départ à l'initiative du salarié

Age du départ : 64 ans

Taux de charges sociales cadre et non cadre : 45 %

En fonction de ces paramètres, le total de la dette actuarielle s'élève à 28 280 euros à la date du 31 décembre 2023.

Elle n'a pas été comptabilisée au passif du bilan.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés au commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes en application de l'article R 123-198 9° et R 233-14 17° modifiés par le décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008 :

- Charge de l'exercice : 3 295 €

Autres informations

Rémunération des dirigeants
Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	3
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	1
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	4

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
cims	310 000		100	3 828 217	3 828 217					
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
sci St Anne de la Fouquerie	1 524	96 782	30	304 764	304 764			81 683	61 729	21 000
sci St Anne de la Suze	1 524	174 912	30	86 727	86 727			39 757	173 387	8 852
sci St Anne de Laval	25 413	329 304	10	46 012	46 012			100 692	69 355	8 014
sci les tunnels	2 043	47 329	10	21 900	21 900			28 311	23 339	2 242
sci le grand Pavois	10 000	-66 886	38	3 800	3 800	276 446		72 828	5 379	
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 178 843,77 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 178 843,77 €
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	21 156,23 €
Pour former un total distribuable de	1 200 000,00 €
A titre de dividendes aux associés	1 200 000,00 €
Soit environ 7,30 € par actions	

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 500 000,00 euros, soit 3,04 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 500 000,00 euros

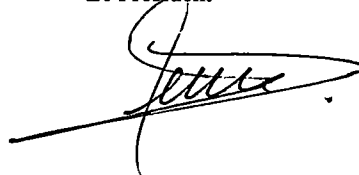
Exercice clos le 31 décembre 2021 : 500 000,00 euros, soit 3,04 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 500 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 800 000,00 euros, soit 4,86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 800 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 juin 2024

Certifié conforme
Le Président





B&A COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT

Société inscrite au tableau de la CNCC - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

2M

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL SOCIAL DE 2 506 126.50 €

SIEGE SOCIAL : LA GAUDINIERE 72 300 AUVERS LE HAMON

414 986 349 RCS LE MANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

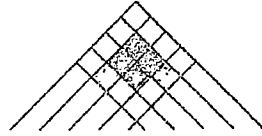
Aux Associés de la SAS 2M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 2M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAS 2M à la fin de cet exercice.

SARL B&A CC-AUDIT rue Marcel Hervot 49260 Montreuil Bellay
SIRET 517 426 359 00033 RCS d'Angers - courriel : contact@arthex-ec.fr
Siège social : 5-7 rue de l'Amiral Courbet 94160 Saint Mandé - SIRET 517 426 359 00025 - RCS de Créteil
Tva intracommunautaire : FR20 517426359 - APE 6920Z



B&A COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT

Société inscrite au tableau de la CNCC - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment concernant la note dans l'annexe sur les règles et méthodes comptables, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

SARL B&A CC-AUDIT rue Marcel Hervot 49260 Montreuil Bellay

SIRET 517 426 359 00033 RCS d'Angers - courriel : contact@arthex-ec.fr

Siège social : 5-7 rue de l'Amiral Courbet 94160 Saint Mandé - SIRET 517 426 359 00025 – RCS de Créteil

Tva intracommunautaire : FR20 517426359 – APE 6920Z



B&A COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT

Société inscrite au tableau de la CNCC - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

SARL B&A CC-AUDIT rue Marcel Hervot 49260 Montreuil Bellay

SIRET 517 426 359 00033 RCS d'Angers - courriel : contact@arthex-ec.fr

Siège social : 5-7 rue de l'Amiral Courbet 94160 Saint Mandé - SIRET 517 426 359 00025 - RCS de Créteil

Tva intracommunautaire : FR20 517426359 - APE 6920Z



B&A COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT

Société inscrite au tableau de la CNCC - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS 2M à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montreuil Bellay, le 09 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

La société B&A CC-AUDIT

Représentée par M. FONTAINE

Commissaire aux comptes

B&A Commissariat aux Comptes-Audit
Rue Marcel Hervot - BP 54
49260 MONTREUIL-BELLAY
Tél. 02 41 52 45 72 - Mail : contact@arthex-ec.fr
Siren 517 426 359

SARL B&A CC-AUDIT rue Marcel Hervot 49260 Montreuil Bellay
SIRET 517 426 359 00033 RCS d'Angers - courriel : contact@arthex-ec.fr
Siège social : 5-7 rue de l'Amiral Courbet 94160 Saint Mandé - SIRET 517 426 359 00025 - RCS de Créteil
Tva intracommunautaire : FR20 517426359 - APE 6920Z